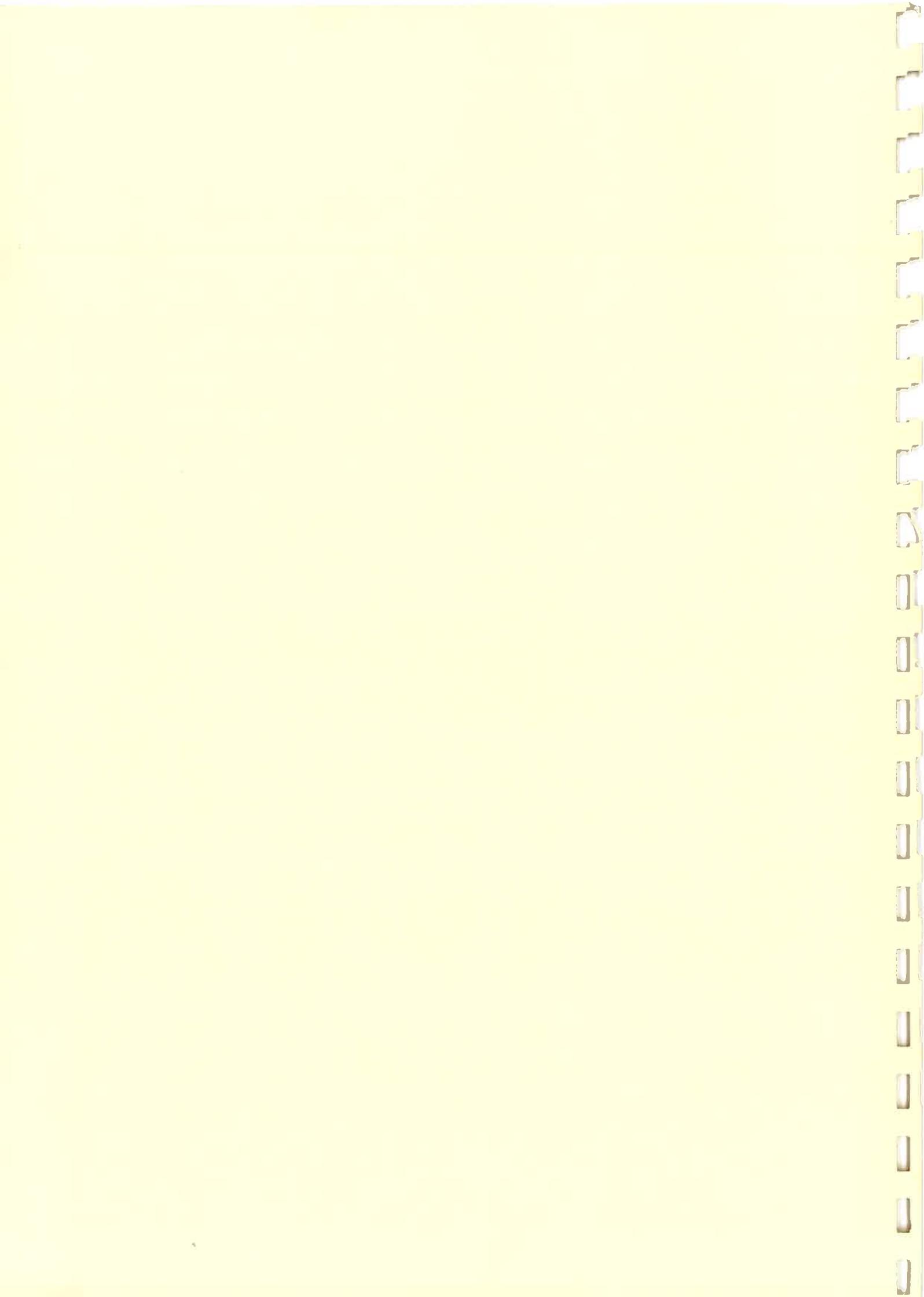


FUANS 1995



BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du maire

Le 23 juin dernier, les Conseillers municipaux élus les 11 et 18 juin 1995 m'ont désigné une nouvelle fois à la tête de notre commune.

Je tiens donc à renouveler mes remerciements pour l'entier soutien que vous avez bien voulu m'apporter.

J'en suis très honoré et, conscient de l'importance de cette fonction, j'utiliserai toute mon énergie, toutes mes compétences à votre service pour que Fuans conserve et même améliore encore l'image d'un petit village tranquille où il fait bon vivre.

Votre maire, vos élus restent à votre écoute et seront particulièrement attentifs aux problèmes rencontrés par les familles en difficulté et s'efforceront de les aider.

Nous savons tous que 1996 ne se présente pas sous les meilleures auspices. Aussi, en cette période de l'année, permettez-moi de formuler un voeu de paix, de souhaiter à chacun de vous la santé et le courage nécessaire pour affronter les difficultés de tous ordres qui ne manqueront sans doute pas de se manifester.

A chacun de vous encore, je souhaite bonheur et réussite dans ses projets personnels ou familiaux .

Bonne santé à notre village.

Pierre Guillet

Handwritten Title

Handwritten text line 1

Handwritten text line 2

Handwritten text line 3

Handwritten text line 4

Handwritten text line 5

Handwritten text line 6

Handwritten text line 7

Handwritten text line 8

Handwritten text line 9

Handwritten text line 10

Handwritten text line 11

Handwritten text line 12

Handwritten text line 13

Handwritten text line 14

Handwritten text line 15

Handwritten text line 16

Handwritten text line 17

Handwritten text line 18

FUANS (Doubs) – Le Centre du Village



Les Conseils municipaux du XXe siècle

En cette fin d'année 1995 qui a vu l'élection de l'équipe municipale chargée d'opérer la jonction avec le XXIe siècle, il nous a semblé intéressant de récapituler les noms de tous ceux qui ont eu à coeur de servir la commune depuis l'an 1900.

Elections du 20 Mai 1900

GAUTHIER Xavier, Maire
JEANNEROT Jean Baptiste, Adjoint
DODANE Joseph
DROMARD Alphonse
BILLOD Constant
ARNOUX Joseph
BOUJON Amédée
GAUTHIER Louis
BILLEREY Paul
VUILLEMIN Charles Emile

Elections du 17 Mai 1908

CHALON Joseph, Maire
DROMARD Alphonse, Adjoint
QUERRY Edouard
GAUTHIER François Xavier
DODANE Joseph
GAUME Alexandre
JOURNOT Amédée
GAUTHIER Jules
JACQUET Louis
JOURDET Justin

Elections du 19 Mai 1912

CHALON Joseph, Maire
DROMARD Alphonse, Adjoint
BILLEREY Paul
JOURDET Justin
QUERRY Edouard
DODANE Joseph
GAUTHIER Xavier
GAUME Alexandre
ARNOUX Paul
JOURNOT Amédée

Elections du 12 Décembre 1919

CHALON Joseph, Maire
CATTET Constant, Adjoint
GAUME Alexandre
GAUTHIER Alexandre
QUERRY Edouard
JACQUIER Emile
GUILLET Charles
JACQUET Louis
DODANE Paul
JOURNOT Amédée

Elections du 17 Mai 1925

CHALON Joseph, Maire
CATTET Constant, Adjoint
QUERRY Edouard
GAUTHIER Alexandre
GUILLET Charles
DODANE Paul
GAUME Alexandre
JACQUIER Emile
JACQUET Louis
ARNOUX Paul

Elections du 19 Mai 1929

GAUTHIER Alexandre, Maire
CATTET Constant, Adjoint
CHALON Joseph
GAUME Alexis
PATTON Xavier
DODANE Paul
DODANE Gilbert
JACQUET Louis
ARNOUX Paul
GUILLET Charles

Elections du 19 Mai 1935

GAUTHIER Alexandre, Maire
CATTET Constant, Adjoint
CHALON Joseph
PATTON Xavier
GAUME Alexis
DODANE Gilbert
JACQUET Louis
DODANE Paul
ARNOUX Paul
JOURNOT Elisée

Le 18 Juin 1940, les troupes allemandes ont fait leur entrée sur le territoire de la commune de Fuans.

Elections du 18 Mai 1945

PATTON Xavier, Maire
DODANE Paul, Adjoint
CHALON Joseph
CATTET Charles
BICHET Joseph
CHALONS Joseph Louis
DODANE Paul
CACHOZ Alphonse
JACQUET Aimable
GAUTHIER Alexandre
BORNE Camille

Elections du 31 octobre 1947

PATTON Xavier, Maire
CATTET Charles, Adjoint
CACHOZ Alphonse
CHALONS Joseph Louis
GAUTHIER Xavier
BORNE Camille
CHALON Joseph
ROY Joseph
GUILLET René
BORNE Etienne
JACQUET Aimable

Elections du 9 Mai 1953

PATTON Xavier, Maire
CATTET Charles, Adjoint
BORNE Etienne
DODANE Paul
GAUME Alexis
BOUJON Henri
GUILLET René
ROY Joseph
BORNE Camille
JACQUET Aimable
CHALONS Michel

Elections du 16 Octobre 1958

(suite au décès de Xavier PATTON, Maire, le 9/09)

CATTET Charles, Maire
GAUTHIER Albert, Adjoint
BORNE Etienne
DODANE Paul
GAUME Alexis
BOUJON Henri
GUILLET René
ROY Joseph
BORNE Camille
JACQUET Aimable
CHALONS Michel

Elections du 21 Mars 1959

CATTET Charles, Maire
GAUTHIER Albert, Adjoint
CHALONS Michel
BOUJON Henri
GAUME Alexis
BOFFI Angel
BORNE Etienne
GUILLET René
ROY Joseph
GAUTHIER Georges
JACQUET Aimable

Elections du 26 Juillet 1959

DODANE Claude est élu à la place
d'Alexis GAUME, garde-champêtre.

Elections du 19 Mars 1965

CATTET Charles, Maire
GAUTHIER Albert, Adjoint
ROY Joseph
DODANE Claude
BOFFI Angel
VERMOT-DESROCHES Gabriel
BORNE Etienne
GUILLET René
CHABOD Louis
GAUTHIER Georges
PATTON Maurice

Elections du 26 Mars 1971

PATTON Maurice, Maire
DODANE Claude, Adjoint
CATTET Constant
GUILLET René
BOFFI Yves
BORNE Pierre
ROY Joseph
VERMOT-DESROCHES Gabriel
VIENNET Jean
CHABOD Louis
JACQUIER Maurice

Elections du 26 Mars 1977

PATTON Maurice, Maire
DODANE Claude, 1er Adjoint
ROY Joseph, 2e Adjoint
MARGUET Simon
CATTET Constant
BORNE Pierre
VERMOT-DESROCHES Gabriel
BOFFI Yves
JACQUIER Maurice
VIENNET Jean
GUILLET Pierre

Elections du 11 Mars 1983

GAUTHIER Jean, Maire
GUILLET Pierre, 1er Adjoint
JEANBOURQUIN Gérard, 2e Adjoint
MARGUET Simon
DODANE Hubert
BORNE Pierre
HEME Claude
PATTON Maurice
CATTET Constant
BOFFI Angel Georges
BALANCHE-JACQUET André

Elections du 25 Mars 1989

GUILLET Pierre, Maire
BOFFI Angel Georges, 1er Adjoint
HEME Claude, 2e Adjoint
TATTU Georges
CASSARD Daniel
MARGUET Simon
CATTET Constant
BORNE Pierre
PATTON Maurice
CACHOZ Christine
VERGON Lucienne

Elections du 18 Juin 1995

GUILLET Pierre, Maire
BOFFI Angel Georges, 1er Adjoint
HEME Claude, 2e Adjoint
TATTU Georges
CASSARD Daniel
BOUJON Michel
MARGUET Simon
GAUTHIER Dominique
GAUTHIER Jean
DODANE-DROMARD Gilles
MONNIER Pascale

PAGE D'HISTOIRE

OU

PAGE D'HUMOUR

Le Conseil de Préfecture du Doubs,

Vu le procès-verbal de l'élection à laquelle il a été procédé le 5 Juillet 1903 dans la commune de Fuans pour l'élection d'un conseiller municipal (2e tour)

Vu la liste électorale;

Vu enregistrée au Greffe du Conseil le 16 juillet 1903, la protestation du Sieur A....., délégué cantonal et receveur buraliste à Fuans, aux termes de laquelle celui-ci fait connaître plusieurs griefs en vertu desquels il demande l'annulation des opérations électorales (2e tour).

1°) Le Sieur B....., facteur à Fuans, a reçu une lettre anonyme de menaces à laquelle était joint un bulletin blanc contrôlé qui n'a pas été déposé dans l'urne.

2°) Le Sieur C..... habitant Le Russey, a été menacé par Mr D..... que s'il ne votait pas pour le candidat réactionnaire il retirerait sa signature ayant trait à un cautionnement en faveur de sa mère.

3°) Le Sieur E....., cordonnier, a été menacé par le même, que s'il ne votait pas pour F....., il lui tuerait ses poules.

4°) Le même D..... a encore menacé ses locataires de les renvoyer s'ils ne votaient pas pour le candidat de son beau-père.

5°) Le Sieur F..... a du voter pour la réaction malgré lui.

6°) Les Sieurs G....., H....., et I..... ont été menacés d'être mis à la porte de leur logement s'ils ne votaient pas pour le candidat réactionnaire.

7°) J..... et K..... n'ont pas osé prendre part au scrutin pour le même motif.

Enfin beaucoup d'autres cas de violence et d'intimidation devant entraîner l'annulation du Sieur F.....

Vu les observations en réponse à la réclamation ci-dessus visée, aux termes desquelles le Sieur F....., dont l'élection est attaquée, fait savoir que son élection ayant été faite régulièrement, il n'a pas voulu prendre connaissance du dossier;

Vu la loi du 5 avril 1884;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 avril 1896;

A l'audience du 13 août 1903,

Où M. Cosson Conseiller-Rapporteur,

Le Sieur A..... ne s'étant pas présenté à l'audience ni fait représenter bien que dûment convoqué;

Où M. Trigaud - Coneste Commissaire du Gouvernement en ses conclusions;

Après en avoir délibéré conformément à la loi;

Considérant que le Sieur A..... demande l'annulation des opérations électorales du 5 Juillet 1903, dans la Commune de Fuans en vue de la nomination d'un conseiller municipal en prétendant que des faits de pression, dont une enquête pourrait démontrer l'existence, auraient été exercés sur plusieurs électeurs de la commune;

Considérant que les faits relatés par le Sieur A..... sont de simples allégations qui ne sont appuyées d'aucun commencement de preuve; que dans ces circonstances il ne saurait être ordonné d'enquête et qu'il y a lieu de rejeter la protestation dont il s'agit comme insuffisamment établie;

Par ces motifs,

Arrête :

La protestation du Sieur A....., ainsi que sa demande d'enquête sont rejetées.

Fait et prononcé en séance publique, à Besançon, le 13 Août 1903

Présents : MM. Bert Vui, Président; Jeanningros et Cosson
Conseillers.

AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

Dans le cadre du plan 5B de la Communauté Européenne, des fonds ont été prévus pour améliorer les aménagements des villages et réhabiliter les centres.

La municipalité, avec le soutien de la D.D.E., a sollicité l'octroi d'une subvention pour financer les études de l'aménagement du secteur de la mairie et de l'église.

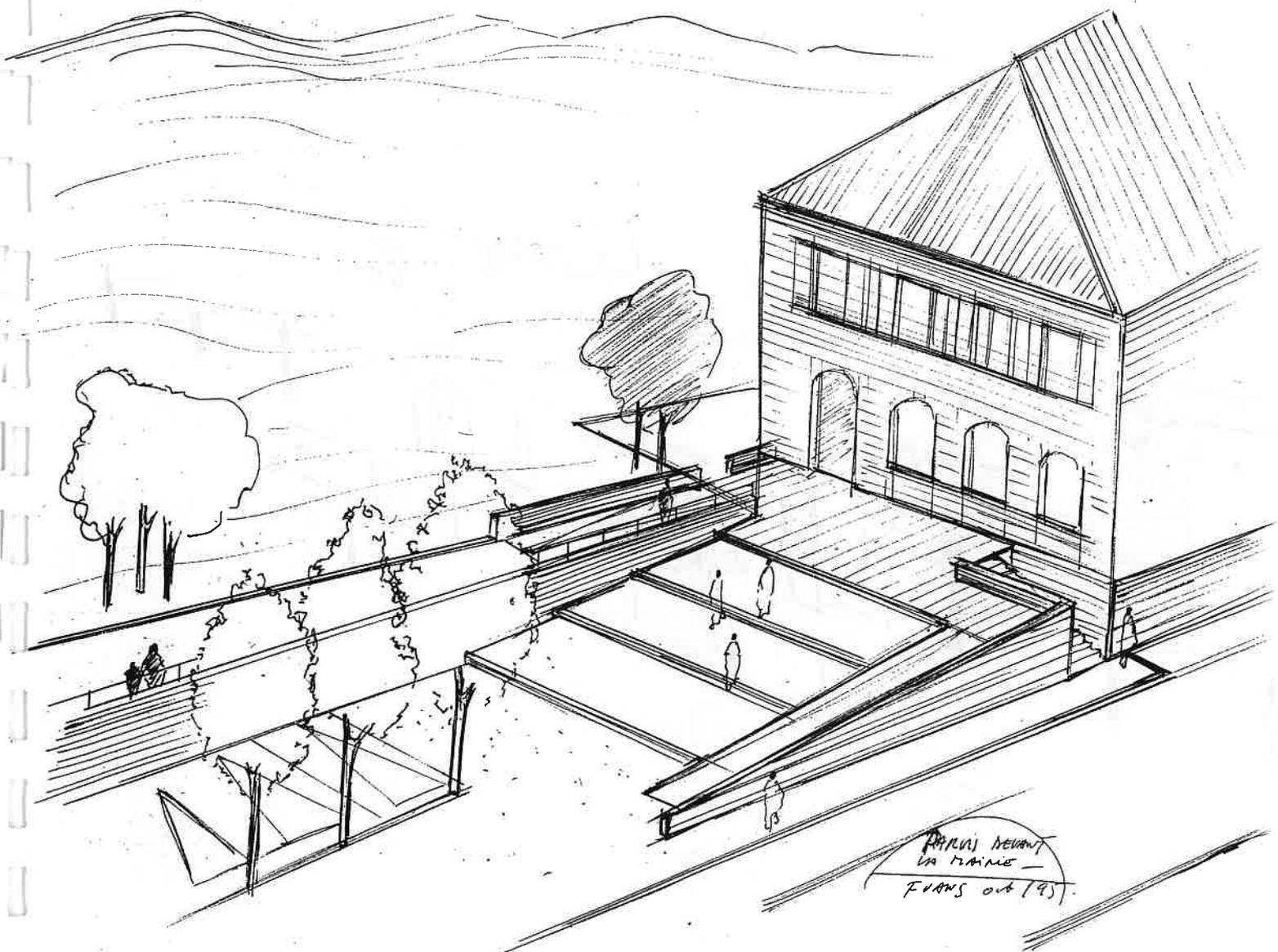
Suite à l'accord de subvention, cette étude a été confiée à Mr Scaranello, architecte bisontin.

Le cahier des charges stipule que la cabine téléphonique, les W.C. publics, les conteneurs à ordures et l'affichage municipal seraient intégrés dans l'actuel bâtiment de la fontaine qui serait remise en eau, les actuels garages étant rasés. Au-dessus de ce bâtiment serait créé un petit belvédère avec un sentier piétonnier et un petit terrain multi-sports. Les parvis de l'église et de la mairie seraient également traités dans l'opération ainsi que le problème du stationnement et de la circulation dans cette zone.

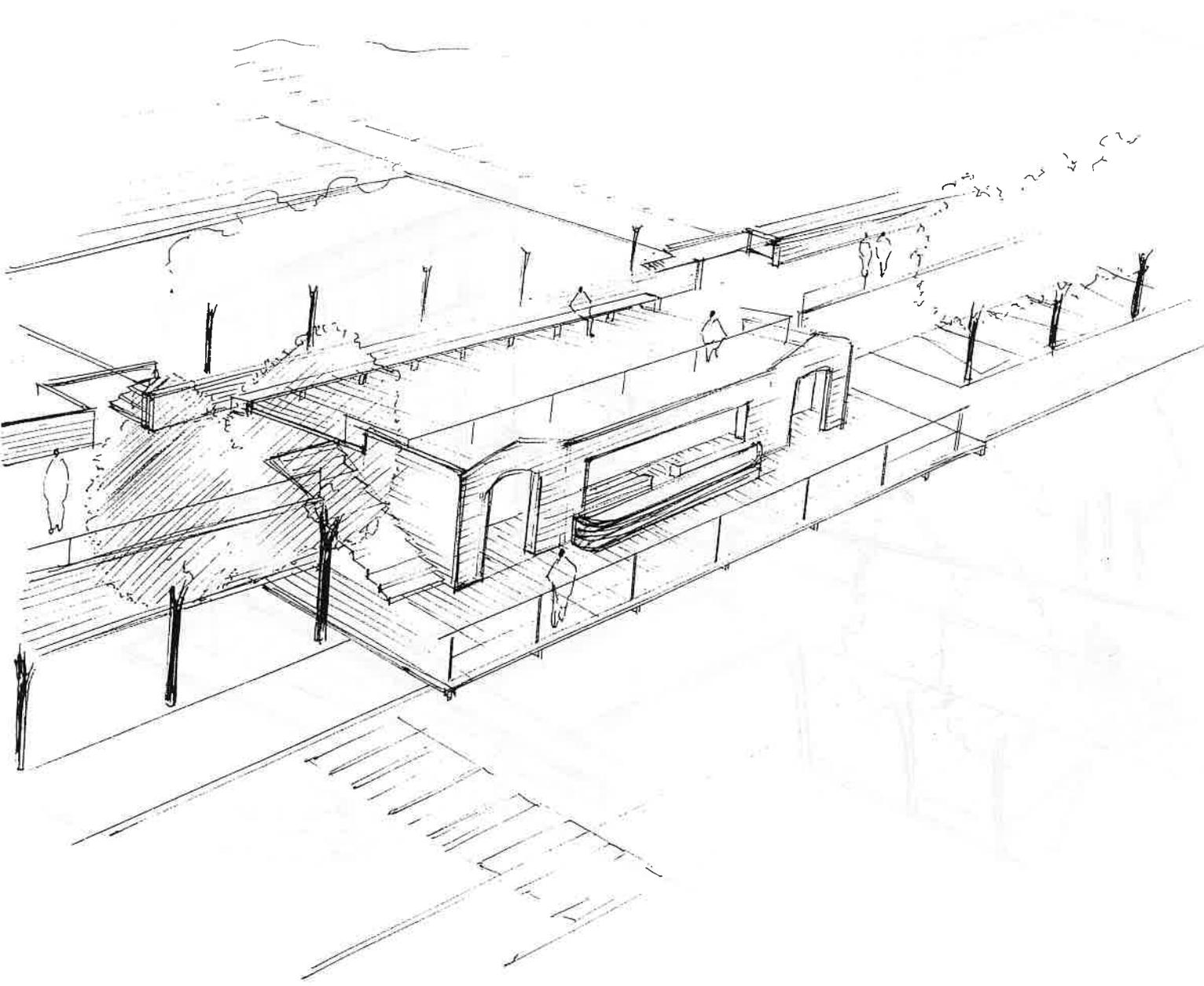
Mais quelques dessins valant mieux qu'un long discours, Mr Scaranello a gentiment accepté que nous publions quelques esquisses de son premier jet. Rien n'est figé et cette publication a pour seul but d'aider notre réflexion et celle de l'architecte au travers des suggestions ou des critiques dont vous voudrez bien nous faire part.

Ce projet, s'il est retenu, serait vraisemblablement réalisé par tranches dans les années qui viennent.

C. HEME



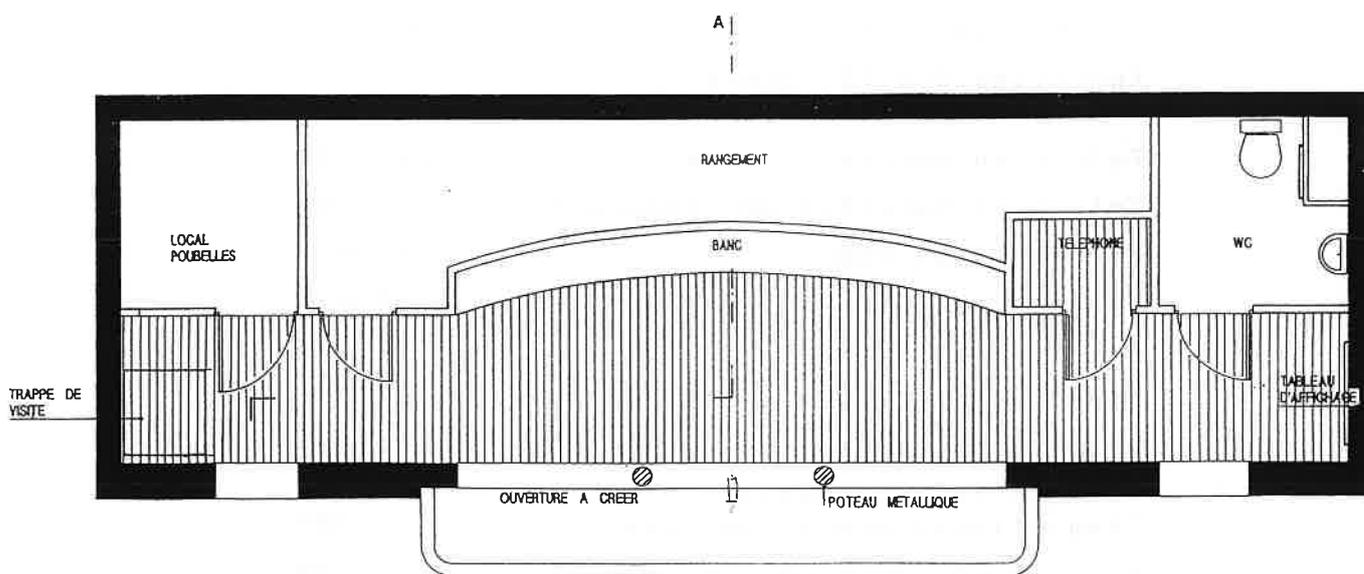
PARVIS DEVAUT
LA MAISON
FIANS oct 1951



PLACETTE HAUTE ET
BASSE -
FURNUS
OCTOBRE 1995

AMENAGEMENT PROJETE

DE L'INTERIEUR DU RESERVOIR



AMENAGEMENT D'UN RESERVOIR
FUANS - éch : 1/60
A. SCARANELLO - Architecte
le 21/11/95

FONCTIONNEMENT - BUDGET 1995

RECETTES PRINCIPALES :

Ventes de bois	840 000
Communaux + loyers	158 000
Dotations de l'Etat (DGF)	216 000
Contributions directes (centimes)	208 000
Autres recouvrements (participation salaires agents communaux + divers)	88 000

DEPENSES PRINCIPALES :

Carburants	25 000
Combustibles	38 000
Fournitures de bureau	6 000
Frais de personnel	255 000
Charges sociales	90 000
Impôts fonciers	45 000
Entretien des bâtiments (Chaufferie église...)	82 000
Entretien voirie communale	147 000
Entretien matériel de transport	50 000
Electricité, eau	60 000
Assurances	23 000
Achat petit matériel	36 000
Aide sociale	37 000
Service incendie	11 000
Charges intercommunales (Fournitures scolaires, surv.)	30 000
Frais de garderie des bois	80 000
Participation diverses (cantine, transport scol.)	27 000
Subventions + eau des Combes	71 000
Fêtes et cérémonies	25 000
Indemnités Maire et Adjointes	46 000
Intérêts des emprunts	68 000

INVESTISSEMENT - BUDGET 1995

RECETTES PRINCIPALES :

Subventions école village vierge	6 000
Fonds de compensation TVA (non encore perçu)	238 000
Emprunt crédit agricole pour achat terrain	100 000

DEPENSES PRINCIPALES :

Emprunts (capital sans intérêts) remboursement annuel	164 000
Relevé topographique de la traversée du village	13 000
O.N.F. Travaux investissement	80 000
Achat étrave TTC	72 500
Voirie communale	22 000
Achat de terrain "La Lièvre" à Mr. Jean-Marie GAUME	78 000
Travaux école des Commènes bords de toit + toiture abri	35 000

FUANS

BALANCE GENERALE

B.S
1995

Libellés	"	: PROPon	"	Vote
	"	: du Maire	"	C.M.
Section de fonctionnement	"	"	"	"
Dépenses	"	"	555 500	"
Recettes	"	"	902 500	"
Déficit	"	"	"	"
Excédent	"	"	347 000	"
Section d'investissement	"	"	"	"
Dépenses	"	"	438 000	"
Recettes	"	"	438 000	"
Déficit	"	"	"	"
Excédent	"	"	"	"
Résultat global	"	"	"	"
Déficit	"	"	"	"
Excédent	"	"	347 000	"

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Ventes du	Parcelles	Acheteurs	Prix H.T	Moyenne m3 sous écorce
27.03.95	13	Habitants	9 450	443
27.04.95	13	Gaume Maïche	180 000	
27.04.95	8	Buliard Damprichard	80 000	261
27.04.95	7	Jurasciages Orchamps Vennes	50 000	141
27.04.95	4 à 20	Gaume Maïche	92 000	356
23.06.95	18	Jurasciages Orchamps Vennes	56 000	134
02.11.95	18	Résineux Fournets-Luisans	166 000	367
02.11.95	20	Brossard Indevillers	168 000	554
12.10.95	18-15-20	Habitants	5 800	181 stères

- Commune de FUANS - Bilan des travaux 1995

- Dégagement régénération artificielle :
Parcelles 9-14-21 4 ha. 50 à 2 800 F/ha.
→ 12 600 francs
- Dégagement régénération naturelle :
Parcelles 11-14-15 12 ha. à 3 000 F/ha.
→ 36 000 francs
- Désignation arbres objectifs :
Parcelle 11 36 T à 30 F/T
→ 180 francs
- Elagage :
Parcelles 11-21 111 T à 30 F/T
→ 3 300 francs
- Dégagement chimique :
Parcelles 6-13 5 ha. à 1 600 F/ha.
→ 8 000 francs

COMITE DES FETES

Cette année, bien remplie, commença avec l'assemblée générale le 20 janvier, qui procéda à l'élection du bureau :

Président : Christian Renaud

Vice-Président : Frédéric Vermot-Desroches

Trésorier : Jean Claude Borne qui succède à Alain Jubin que nous remercions pour 10 années de dévouement au sein du comité.

Secrétaire : Patrice Jacquier

Membres : Simon Marguet, Gérard Vuillemin, Monique Tattu, Christelle Faivre, Martine Jacquier

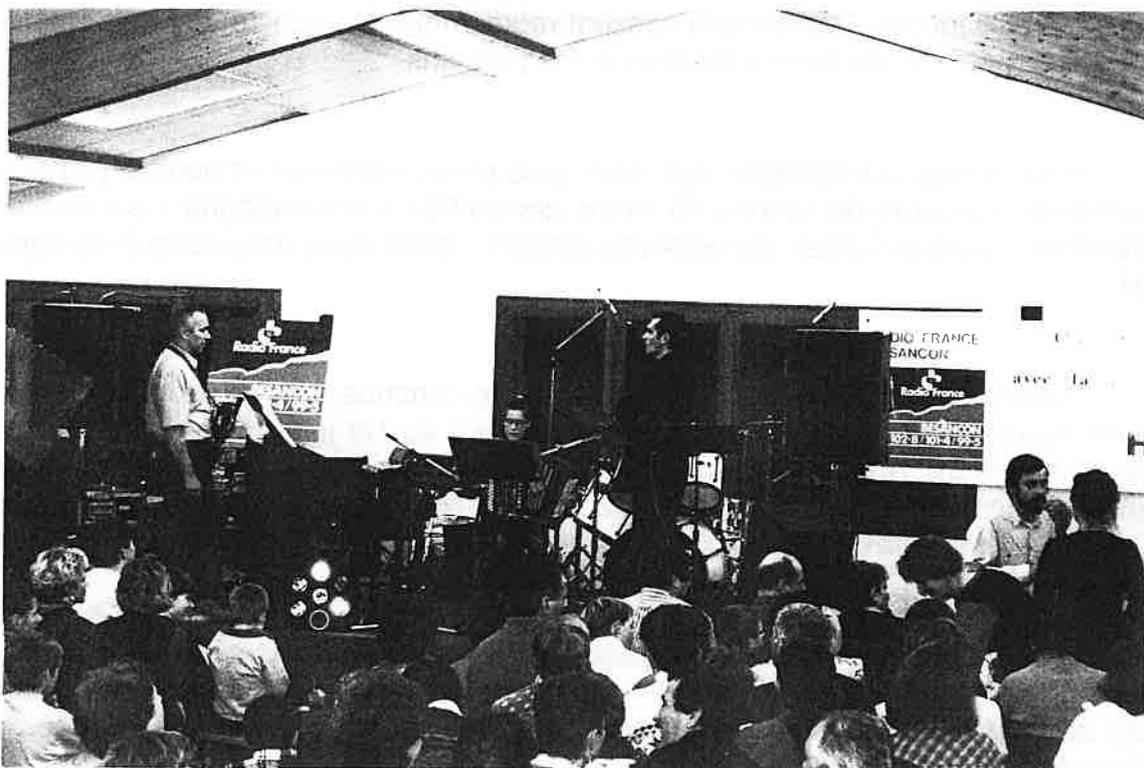
Représentant du Conseil Municipal : Gilles Dodane

Le banquet des classes, préparé par le restaurant Guillet et servi par les membres du comité a eu lieu le 27 Février.

Le feu d'artifices du SIVOM a été tiré sur notre commune le 13 Juillet. Les enfants nous avaient prêté la cour d'école des Commènes pour le bal champêtre.

Le pique-nique du 15 août a réuni 160 personnes autour des gigots de mouton. L'après-midi a été réussi avec les animations pour tous : jeux, promenades en calèche et baptêmes de l'air en U.L.M.

L'émission " C'est la faute à l'accordéon " , le 24 Novembre, organisée par Radio France Besançon et animée par Marielle Roy avec la participation de Nathalie Roy et de Sylvia Tattu, l'enfant du pays, a rempli la Salle des Fêtes.



Le comité a également participé au Téléthon le 8 Décembre.

Cette année, le comité a acheté des tables de brasserie qui sont à louer : s'adresser à Frédéric Vermot-Desroches ou Gérard Vuillemin.

Le comité des fêtes, c'est l'animation du village. Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues et vous êtes attendus à notre assemblée générale le 19 janvier 1996 à la salle de Mairie à 20 h 30.

Bonne année 1996 à tous

CLUB DU TROISIEME AGE

La roue tourne. Les années passent rapidement. Ce constat est irréversible; naissance, mariage, décès sont le lot de tous les humains.

Pour le club du troisième âge, c'est plus particulièrement le dernier point qui nous concerne. Au cours de l'année 95, notre association a accompagné à sa dernière demeure Mme Georges Cattet, décédée rapidement . Nous nous associons à sa famille en deuil.

Malgré ces douloureux évènements, la vie continue. Les réunions de notre groupe ont lieu tous les quinze jours, du 13 septembre au 1er juin de chaque année. L'effectif se maintient. Après plusieurs années sans recrues, l'année 95-96 a fait un pas en avant puisque nous avons enregistré cinq nouveaux adhérents. Les inscrits sont à ce jour au nombre de trente. La participation est rarement au-dessus de 60%.

Comme chaque année, un voyage a été organisé avec le club de Fournets-Luisans. Il nous a conduit à la verrerie de Passavant La Rochère, au Mont Roland et à la Chapelle de Ronchamps. Nous étions cinquante participants par une belle journée ensoleillée et la joie était dans les coeurs.

Nous faisons appel aux personnes disponibles qui pourraient nous rejoindre, elles seront bien accueillies.

Un merci à la municipalité qui n'oublie pas ses Anciens et le Club en particulier.

A tous, nous vous disons " Bonne Année "

Le Comité



DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang du Val de Vennes vous remercie de la générosité dont vous avez témoigné en venant fidèles et disponibles aux cinq collectes de sang cette année; la moyenne a été de 85 dons par séance, avec beaucoup de nouveaux donneurs. Nous espérons vous revoir toujours plus nombreux en 96 aux dates suivantes :

Mercredi 10 Avril de 16 h 30 à 19 h 30

Vendredi 7 Juin le matin

Vendredi 16 Août le matin

Mardi 15 Octobre le matin

Judi 26 Décembre de 16 h 30 à 19 h 30

N'oubliez pas notre traditionnel souper dansant en novembre avec remise des médailles, où bonne humeur et ambiance sont assurées.

Aujourd'hui encore, seul le sang humain peut remplacer le sang humain.

Donner son sang, c'est aider la vie à reprendre son cours.

Merci.

FA.DE.LI.

X° ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

VAL DE VENNES - GUEGUERE

1995 a marqué le X° anniversaire du Jumelage entre le Val de Vennes et Guéguéré. Pour le célébrer dignement, l'association FA.DE.LI., fer de lance de cette initiative, a lancé un concours auprès des scolaires pour la réalisation d'un Logo symbolisant cette volonté d'échange et de partenariat. De nombreux enfants, encouragés par leurs maîtres ont répondu en proposant leur projet. C'est l'idée de Ghislain JOLY, alors élève de C.E.2 de l'école Sainte-Marie de Guyans-Vennes qui a été retenue.

L'anniversaire a aussi été l'occasion de dresser le bilan de l'action. Il est largement positif. La coopération entre le Val de Vennes et Guéguéré a permis sous la responsabilité des Volontaires du Progrès - une association qui envoie des professionnels compétents pour encadrer des projets de développement - la **réalisation d'une retenue d'eau** qui assure l'alimentation en eau de la population mais également l'irrigation de zones maraîchères rendues désormais possibles. Elle a aussi contribué à **l'achat d'un moulin à mil mû par un moteur diesel** dont le fonctionnement donne - on le comprend aisément - satisfaction aux femmes qui se voient ainsi soulagées d'une lourde tâche.

Tout ceci n'a bien sûr été réalisable que grâce au soutien réel des municipalités du Val de Vennes - qu'elles en soient remerciées ! - et à la participation de tous les donateurs, acteurs discrets mais efficaces dans la conduite d'une tâche de fraternité essentielle...et qui se poursuit...

L'association FA.DE.LI. - Faim - Développement - Liberté -- invite donc toute personne qui se sent concernée par les problèmes de la faim, du développement et de la liberté des peuples à la rejoindre. Personne ne sera de trop.

Contacts : PRILLARD Hubert
Rue des Frères Monnot
25390 ORCHAMPS-VENNES
Tél: 81 43 53 94

CABAT Daniel
Rue des Crêts
25390 FUANS
Tél : 81 43 51 85

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Le comité de l'Association des Parents d'Elèves est constitué de onze membres bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec le corps enseignant.

Dans un premier temps, notre but principal est de gérer la cantine. Ainsi, dans une ambiance familiale, Jeanine Hawryliszyn a préparé et servi 1 772 repas à 14 F au cours de l'année scolaire 1994-95. Ce prix reste très compétitif grâce aux subventions versées par les communes.

Notre activité ne s'arrête pas là. Nous organisons courant février un loto qui connaît un grand succès, à la Salle des Fêtes de Fuans. Nous remercions toutes les personnes qui y contribuent.

Le repas de fin d'année scolaire, le 24 juin, s'est déroulé pour la première fois à la Salle des Fêtes des Fournets. Le confort fut apprécié par tous.

A la demande du Comité des Fêtes de Fournets-Luisans, pour la 3^e année, nous avons participé à la kermesse villageoise le 27 août.

Le 28 octobre fut organisée une bourse aux skis, qui a permis à quelques personnes de s'équiper en matériel à des prix raisonnables.

L'année 1995 se termine par la fête de Noël, avec la visite du père Noël, pour tous les enfants scolarisés.

Les bénéfices des activités permettent de financer différents projets:

- Classes de découverte
- Voyages de fin d'année
- Participation aux entrées de concerts
- Equipements divers

Merci à tous ceux qui acceptent de donner de leur temps pour l'Association.

Yvette TROUILLOT

R.P.I. FOURNETS - LUISANS FUANS

Pour parler chiffres, le R.P.I. qui a vu partir à la rentrée 11 élèves pour le collège et 4 qui ont déménagé, accueille, cette année scolaire 1995 - 96, 104 élèves répartis dans les cinq classes à savoir : 12 CM2, 16 CM1, 12 CE2, 9 CE1, 10 CP, 9 GS, 14 MS, 12 PS, et 10 TPS.

Le nombre de garçons est de 55, celui des filles de 49.

3 élèves viennent de Grandfontaine, 14 de Fuans, 17 des Commènes, 46 des Fournets, 22 du Luisans et 2 des Combottes.

Les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'école sont Mmes Cachoz Lydie, Jouillerot Véronique, Péquignot Sandrine, Querry Sylvie, Sourice Claude.

Dans nos classes, l'enseignement des matières traditionnelles a toute sa place, mais il est une autre composante qui est celle de l'ouverture sur le monde, de l'éducation du regard et du geste, de la voix et de l'oreille, et je prendrai quelques exemples d'activités conduites en 94 - 95 qui vous montreront que nous ne négligeons pas cette partie de la formation de la personnalité :

- La participation au concours organisé par FADELI pour la création de son logo en janvier. Ceci a, vous vous en doutez, nécessité d'expliquer le sigle de l'association, ses buts, ses actions avant d'entreprendre le travail graphique lui-même. La classe, même si le logo retenu ne faisait pas partie de ceux qu'elle avait proposés, a eu la satisfaction de recevoir un prix sous la forme de jeux de société et chacun a eu un petit cadeau individuel.

- La participation à l'Opéra " La sorcière du Placard aux Balais " qui a connu son apothéose lors du spectacle du 16 juin à la Salle Polyvalente des Fins . Cet opéra, monté à l'initiative de Gilbert Cerf, conseiller pédagogique en éducation musicale a demandé plusieurs mois de travail dans les classes dans le domaine du chant mais aussi dans l'élaboration de la mise en scène et en arts plastiques pour présenter différentes affiches.

- La participation au projet départemental " Si l'art au soir m'était conté ", qui a abouti à l'exposition des travaux des élèves du 16 au 29 juin dans le parc du château Pertusier à Morteau. Ce travail avait pour finalité l'initiation à l'art africain à travers les totems ou les masques, à l'art contemporain et à la sculpture moderne.

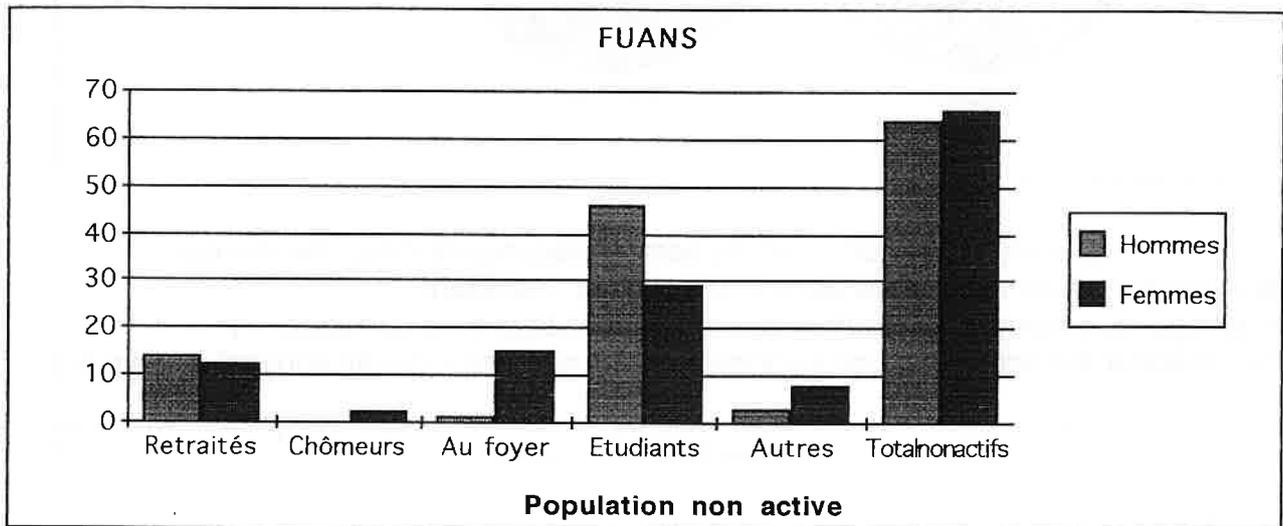
La place grandissante de la culture sous toutes ses formes dans la vie actuelle trouve sa raison d'être dès l'école élémentaire et, même si ces matières peuvent paraître secondaires à certains d'entre vous, nous y sommes très attachés car elles sont le sel de la vie.

LES COURS MOYENS MÈNENT L'ENQUÊTE

En complément à l'étude menée en géographie sur le thème de la population, les élèves de Cours Moyen du R.P.I. ont réalisé un mini-recensement de la population du village. Vous avez peut-être reçu leur visite au début de ce mois. Voici le résultat de leur travail, qui n'a sans doute pas la fiabilité de l'INSEE ! (et dont on excusera les quelques erreurs), mais qui nous offre cependant une image intéressante du milieu local.

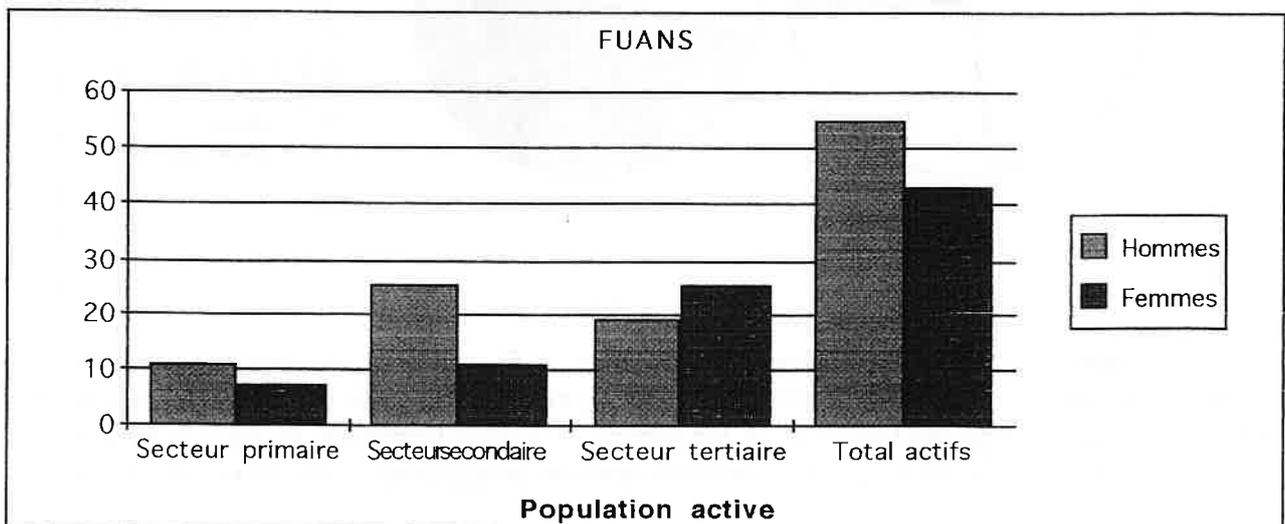
Quelques remarques préalables :

- le nombre de fiches recueillies est de 228.
- les élèves ont déterminé eux-mêmes les catégories retenues.
- pour mémoire, le secteur primaire regroupe les professions agricoles et forestières ; le secteur secondaire le domaine de l'industrie et du bâtiment - travaux publics ; enfin le secteur tertiaire les autres métiers (surtout les services).



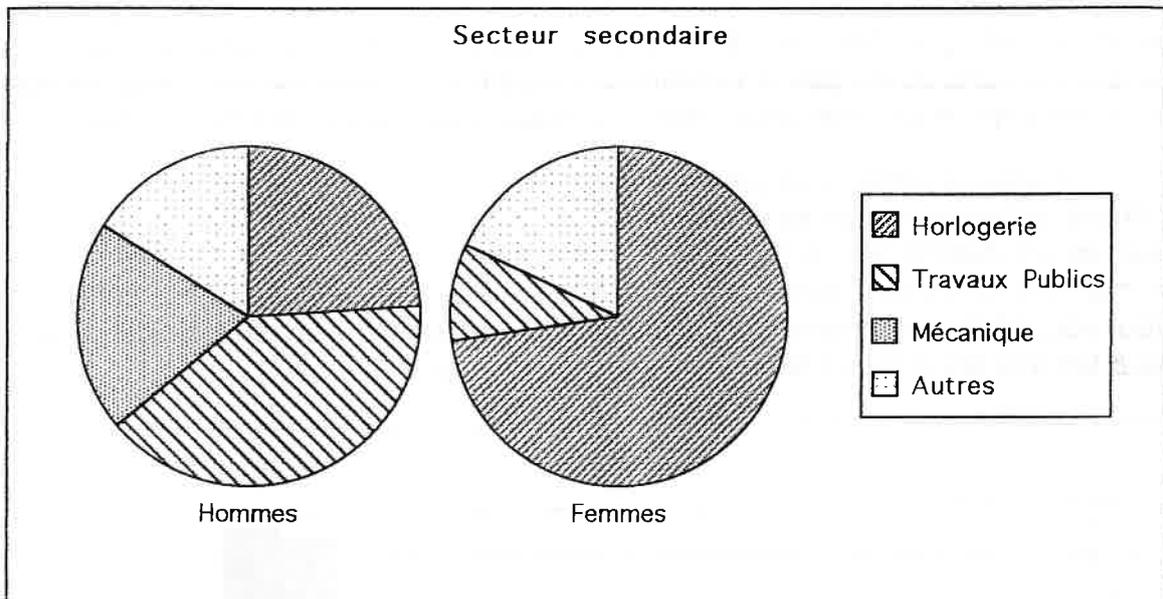
Ce premier graphique nous permet déjà de relever quelques particularités :

- rares sont les personnes au chômage. (notre village est privilégié !)
- les mères au foyer (mais tout de même un père !) sont peu nombreuses.
- les garçons sont plus nombreux que les filles à étudier. . .

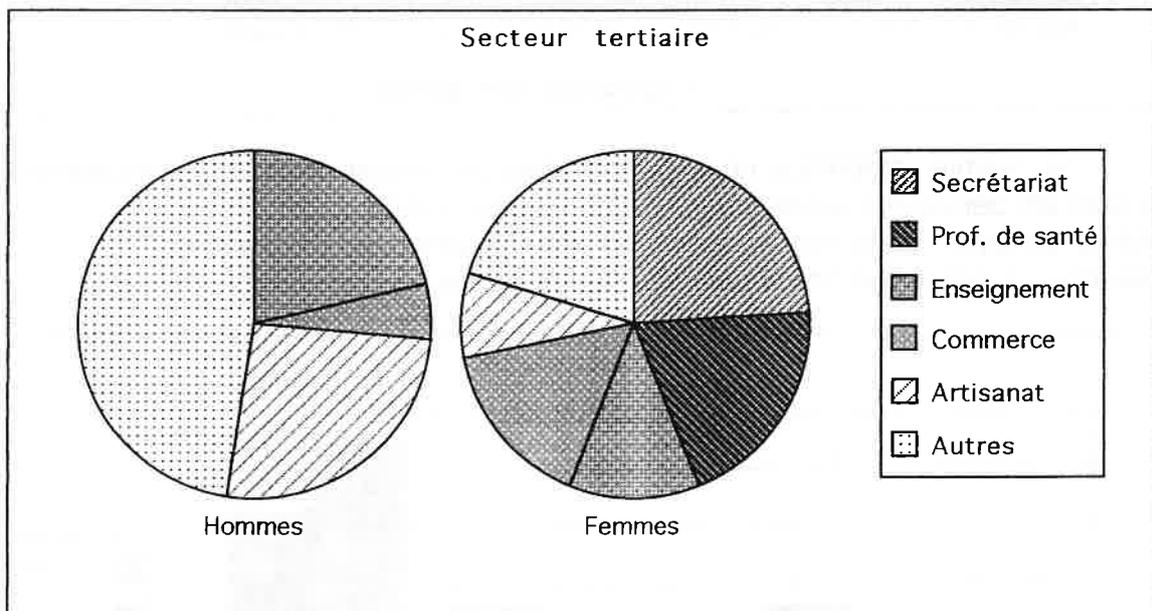


Concernant la population active, nous constatons que :

- le secteur primaire est minoritaire.
- les hommes sont plus nombreux à exercer un emploi dans le secteur secondaire alors que les femmes sont en majorité dans le secteur tertiaire.
- le nombre de femmes ayant une profession est important.



- Une analyse plus détaillée du secteur secondaire nous montre que deux activités, bien implantées dans notre secteur, dominent :
- l'horlogerie, employant surtout un personnel féminin (plus habile ?)
 - les Travaux Publics à l'inverse principalement masculins (travail souvent physique).



Dans le secteur tertiaire enfin, notons à Fuans des domaines exclusivement féminins : le secrétariat et les professions " de santé ", tandis que le corps enseignant bien représenté se partage de façon plus équilibrée (quatre hommes et trois femmes). On signalera enfin que les professions commerciales et artisanales sont bien présentes sur le village.

PERMANENCES SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert le :

* mardi après-midi	de	13h30 à 17h30
* jeudi après-midi	de	14h30 à 18h30
* samedi matin	de	10h30 à 12h

Mais vous pouvez toujours passer un coup de fil en dehors de ces horaires, la secrétaire est peut-être à son poste !

N° A RETENIR

 Mairie :	81 43 55 10
FAX Mairie	81 43 55 10

BIBLIOBUS

C'est le secrétariat de mairie qui assure le service de prêt de livres mis à la disposition par le Bibliobus départemental.

Sachez que vous pouvez venir emprunter gratuitement des livres : romans, des documentaires, des livres pour la jeunesse, des bandes dessinées, etc.

Alors pour vos soirées d'hiver, pensez BIBLIOBUS !

BIBLIOTHEQUE DU VAL DE VENNES

Encore plus de choix qu'avec le bibliobus, des livres récents, des encyclopédies très complètes...

Pour mémoire, voici les heures d'ouverture (Orchamps-Vennes vers la Perception) :

* mardi	de	16 h 30 à 18 h
* samedi	de	14 h 00 à 16 h

PERMANENCES TRESOR PUBLIC ORCHAMPS-VENNES

Le Trésor public (la perception) est ouvert le mardi et le vendredi à Orchamps-Vennes.

Sinon vous pouvez vous adresser au Trésor public de Pierrefontaine du lundi au vendredi.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

A compter du 27 novembre 1995, la carte nationale d'identité est délivrée dans le département du Doubs sous sa nouvelle forme (plastifiée, sécurisée, format normalisé). Les cartes nationales d'identité délivrées avant cette date restent valables pour 10 ans et ne seront pas renouvelées avant leur expiration, sauf en cas de perte ou de vol.

I - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La présence du demandeur est obligatoire (signature du formulaire et prise d'empreinte)

1) Où déposer la demande

C - Pour tous les autres habitants du département du Doubs

Les demandes sont à déposer auprès de la mairie du domicile. Se renseigner sur les horaires et les permanences d'accueil. Consulter l'annuaire téléphonique ou l'annuaire électronique sur le minitel en composant le 11.

2) Délai d'obtention : la carte nationale d'identité n'est plus fabriquée sur place. Vous serez prévenu de la mise à disposition de votre carte au lieu où vous avez déposé votre demande par lettre-carte qu'il vous appartient de remplir et de timbrer lors de votre demande. Il faut compter un minimum de **3 à 4 semaines**. Il est inutile de téléphoner dans les services pendant ce délai minimum.

3) Validité : 10 ans

II - PIECES JUSTIFICATIVES

- Formulaire de demande, fourni par la Préfecture, la mairie ou la Sous-Préfecture, dûment complété et signé par le demandeur lui-même (pour les mineurs voir ci-dessous)
- 2 photographies d'identité de face (3,5 x 4,5 cm), tête nue, récentes, identiques et parfaitement ressemblantes (en **noir et blanc de préférence** - si photo couleur, contrastées sur fond clair)
- **Extrait d'acte de naissance de moins de trois mois avec filiation complète**, à demander à :
 - . la mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en France
 - . la sous-direction de l'état civil du ministère des affaires étrangères
44941 NANTES CEDEX 09, si vous êtes né(e) à l'étranger**ou le livret de famille du demandeur ou de ses parents*.**
- 2 justificatifs de domicile*, récents et différents : certificat d'imposition ou de non imposition, quittance d'assurance pour le logement, facture EDF-GDF, quittance de loyer avec mention de l'identité et de l'adresse de l'organisme ou de la personne ayant établi ce document, etc...
- Timbre fiscal d'une valeur de 150 F
- ancienne carte nationale d'identité (en cas de renouvellement) ou déclaration de perte ou de vol
- une pièce d'identité avec une photographie (passeport, permis de conduire, carte de transport...) à présenter selon le cas.

SI L'ENFANT EST MINEUR : Sa présence est obligatoire. Il doit être accompagné de son représentant légal qui remplit et signe l'autorisation parentale.

